

La Marche

Le voyage le plus long
commence toujours par
un premier pas

Bimestriel d'information du RESAP n°02 janv.-fév. 2007 100 FCFA
BP 208 tél./fax: 00235 68 17 56 e-mail: resap.mc@intnet.td web: www.sarh.info

Editorial

La société civile de l'ex Moyen Chari s'organise

Depuis la découverte du premier puits de pétrole de NYA (Doba) en 1973, jusqu'à la signature de la convention de 1988, la Société Civile Tchadienne n'était pas très informée du dossier. C'est ainsi que sous l'impulsion de la société civile internationale, les OSC tchadiennes ont organisé un premier séminaire sur le pétrole à Donia puis un an après, un second à Bébédja dans le Logone Oriental afin d'apporter des propositions à intégrer à la loi 001 portant gestion des revenus pétroliers.

Dans leur démarche les OSCT ont été accompagnées de bout en bout par la société civile internationale: Pain Pour Le Monde (PPLM), Misereor, Eirene, Swissaid, Intermon, Cordaid, etc. dans l'identification des enjeux liés au pétrole et dans leur structuration. Les réseaux pétrole des OSCT poursuivent le même objectif, c'est-à-dire « obtenir une exploitation équitable des ressources pétrolières dans le respect de la dignité humaine et de l'environnement ».

Dans chaque réseau, on trouve les OSCT comme les Associations de défense de Droits de l'Homme (ADH), les ONGs, les Syndicats, les organes de presse, la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF), les personnes physiques etc., qui partagent les mêmes objectifs.

Compte tenu de l'opacité généralisée dans la gestion, de la corruption grandissante et de l'impunité entretenue dans le contexte du pétrole, il a été mis en place au Dosséo, une campagne dénommée « publiez ce que vous payez; publiez ce que vous gagnez ». Dans cet élan, les Comités de Suivi budgétaire ont été mis en place dans le Mandoul et le Moyen Chari afin de « contribuer au renforcement de la transparence pour une bonne gouvernance des affaires publiques afin de lutter contre la pauvreté ».

Du 18 au 20 janvier 2007 au Centre des Jeunes Don Bosco à Sarh, s'est tenu un atelier de mise en place d'une organisation faitière à l'initiative de l'Organisation des Acteurs Non Étatiques au Tchad (OANET), et sous la supervision du Cadre de Concertation pour le Développement du Logone Oriental (CACODELOR). Une trentaine de représentants des organisations de la société civile du Moyen Chari ont adopté les statuts ayant permis la mise en place d'un cadre de réflexion pour développement du Moyen Chari, en abrégé : CARED/MC. Le CARED/MC se veut un creuset des organisations de la société civile du Moyen Chari. Il semble impératif de diagnostiquer les véritables problèmes et les défis de la Région, puis d'en chercher les voies de solutions spécifiques.

La rédaction

Il vaut mieux prévenir que guérir



Visite des Comités Pétrole et Gestion du Terroir (CPGT), en compagnie des Comités de Défense des Intérêts Cantonaux et de l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP) sur le site pétrolier de Bémangra (KRIM-KRIM)

SOMMAIRE

Éditorial

- La société civile de l'ex Moyen Chari s'organise P.1

Activités

- Les opportunités économiques liées au pétrole P.2
« les expériences de Doba »
- Femme, plaidoyer et communication P.2
- Réunion inter réseau de Moundou P.3

Brèves

- Une commission ad hoc du RESAP/MC pour la renégociation des conventions de pétrole P.4
- Mise en place du CARED/MC P.4
- Visite du RESAP/MC au gouverneur du Moyen Chari P.4
- Atelier de recyclage des animateurs du plan de développement régional (PDR) pour le Moyen Chari et le Mandoul P.4

Activités

LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES LIEES AU PETROLE

« Les expériences de Doba »

Le réseau de suivi des activités liées au pétrole (RESAP) a organisé les 08 et 09 Décembre 2006 à Koumra (Mandoul), un atelier d'information sur les opportunités économiques liées au pétrole. L'objectif de l'atelier est d'informer et de sensibiliser les jeunes, les femmes, les hommes, les organisations socio professionnelles, les opérateurs économiques etc. sur les opportunités et enjeux liés à l'exploitation du pétrole. Il s'agit de conscientiser et mobiliser les populations en vue de l'exercice de leur citoyenneté.

Sur le plan socio économique :

En approuvant le financement du Projet Pétrole Tchad – Cameroun (PPTC) en juin 2000, la Banque Mondiale l'a classé comme un « projet de développement et de réduction de la pauvreté ». Et puisque : « les routes qui mènent en enfer sont pavées de bonnes intentions », tous les espoirs fondés autour du pétrole se sont également petit à petit transformés en illusions. La forte flambée de prix des denrées essentielles, la disparité entre les salaires des travailleurs de compagnies pétrolières et ceux de l'Etat ou d'autres secteurs, sont autant de facteurs qui ont affecté considérablement le pouvoir d'achat des populations les plus vulnérables et contribué à aggraver les inégalités sociales. (Ci – dessous le tableau d'une enquête réalisée par la Commission Permanente Pétrole Local de Moundou).

Désignation	Situation avant le projet	Situation après le projet
1 sac de céréales	4000 FCFA	13. 000 FCFA
1 tas de poissons	250 FCFA	2000 FCFA
1 tas de concombres	10 FCFA	50 FCFA
1 poulet	750 FCFA	2000 à 4000 FCFA
Loyer d'une chambre	1000 FCFA	7000 FCFA
Loyer de plus d'une chambre	10. 000FCFA	40.000 à 60.000 FCFA
1 sac de charbon de bois de 50kg	500 à 750 FCFA	1250 à 2000 FCFA

Les opportunités d'affaires :

L'exploitation du pétrole de Doba a été un véritable rendez – vous manqué pour les opérateurs économiques tchadiens. Philippe Hugon disait ceci : « il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». Cette citation illustre à suffisance la situation dans laquelle se trouvaient les Entreprises Tchadiennes à l'ère pétrolière. L'absence d'une politique gouvernementale en faveur du secteur privé, le nombre limité des entrepreneurs formés, l'insuffisance des capitaux, le faible accès aux financements, le manque d'informations sur les opportunités, l'inaccessibilité aux marchés des pétroliers etc. constituent autant de raisons qui entravent la compétitivité des entreprises Tchadiennes. Plus portées sur l'informel, les entrepreneurs Tchadiens ont abandonné les marchés des compagnies pétrolières aux mains des opérateurs étrangers. Selon les statistiques Fournies par ESSO (responsable des opérations pendant les constructions), à la fin 2001, les investissements réalisés au Tchad se chiffrent comme suit :- Opportunités d'affaires 20 milliards FCFA
- Compensations individuelles 840 millions FCFA

A qui ont profité ces investissements ?

Quels ont été les impacts des compensations individuelles sur la vie des populations ?

Aucune étude sérieuse des impacts ne vient répondre à ces questions.

Face à cette situation, l'Etat Tchadien, les compagnies pétrolières et les opérateurs économiques nationaux ont demandé à la Banque Mondiale d'aider les entreprises Tchadiennes à être plus compétitives. C'est ainsi que le 02 décembre 2004, la Société Financière Internationale (SFI) a signé un protocole d'accord d'un montant de 111.000 dollars USA avec la chambre de commerce du Tchad, dans le but de soutenir le renforcement de capacités des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Le programme est exécuté par le Centre de Développement des Entreprises (CDE), logé au sein de la chambre de commerce de N'djaména avec des antennes régionales dans les chambres de commerce de Moundou, Doba et Sarh.

Le CDE a pour mission de :

- Renforcer les capacités des entrepreneurs Tchadiens et favoriser l'accès aux financements ou accorder des cautions;
- Promouvoir les liens commerciaux entre les compagnies pétrolières, leurs sous traitants et les entreprises nationales.

Ce n'est qu'à ce prix seulement, que les entreprises Tchadiennes pourraient répondre aux standards de qualité exigés par le nouveau contexte économique, notamment les activités liées à l'exploitation du pétrole.

Mamadou Dakor Amane

FEMME, PLAIDOYER ET COMMUNICATION

La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) de Sarh, en collaboration avec le Réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole (RESAP) et Intermon OXFAM, a organisé les 12 et 13 décembre 2006 un atelier de formation en vue de renforcer les capacités des femmes et des organisations féminines en techniques de plaidoyer. L'atelier a été animé par M. Renodji Djimrabaye, coordonnateur du RESAP

Dans un foyer par exemple, la femme peut être amenée à rechercher auprès de son mari, une solution favorable à un problème jugé pertinent : c'est le commencement du plaidoyer. Comme toute demande, le plaidoyer vise à atteindre un objectif afin de changer ou de rétablir une situation jugée inconfortable, voire défavorable ou injuste. Un bon plaidoyer suppose la mise en place d'une stratégie qui consiste à déterminer avec précision :

- La situation que l'on veut changer ;
- La situation envisagée ;
- Pourquoi veut-on la changer ?
- Comment arriver à la changer ?

Afin d'augmenter les chances de réussite, l'objectif du plaidoyer doit être précis. Il doit être « SMART ». C'est-à-dire :

- Spécifique (unique en son genre)
- Mesurable (quantifiable)

- Appréciable (jugé pertinent)
- Réaliste et Réalisable
- Temps (fixer une date ou un délai)

Lorsque l'on a clairement défini l'objectif d'un plaidoyer, il est important d'identifier le public cible. Ce public cible symbolise les personnes que l'on veut influencer, et les personnes qui peuvent renforcer les actions de plaidoyer. Le public cible du plaidoyer est composé de :

- Public primaire ou direct (les personnes qui ont le pouvoir de solutionner les problèmes) ;
- Public secondaire (les personnes ou organisations alliées pouvant renforcer la pression).

Le Message du plaidoyer doit être clair et bref. Enfin, un plaidoyer peut être accompagné d'actions: discussion directe, pétition, requête, communiqué de presse, marche pacifique, grève, boycott, sit-in etc.

Tout au long des travaux de l'atelier, les femmes se sont exercées autour des cas pratiques comme :

- Le phénomène des enfants bouviers ;
- Le déguerpissement des femmes Mosso du marché de Yalnas ;
- La faible scolarisation des filles à Mossiyara ;
- La fermeture du dispensaire de Mossafoyo.

Les deux premiers thèmes qui sont des problèmes que vivent les femmes de Sarh, ont fait l'objet de plan de plaidoyer spécifique. La CELIAF est chargée de sa mise en œuvre et son évaluation. Ont également pris part à cet atelier les femmes membres des Comités Pétrole et Gestion du Terroir (CPGT) et des organisations féminines membres de la CELIAF, venues du Mandoul et du

M o y e n C h a r i .
Mamadou Dakor Amane

Activités

Réunion inter réseau de Moundou

Du 16 au 18 décembre 2006, les différents réseaux pétrole du Tchad et le GRAMP/TC se sont réunies à Moundou, dans Logone Occidental pour une rencontre inter-réseau. Les responsables de ces réseaux devaient définir leurs stratégies de lutte pour apporter des propositions concrètes à la renégociation des conventions liant l'Etat et le consortium pour l'exploration et l'exploitation du pétrole tchadien, ainsi que de la gestion des fonds pétroliers.

Chaque réseau présente ses réalisations et les difficultés qu'il rencontre sur le terrain. Pour le représentant du Cadre de Réflexion pour le Développement du Logone Oriental (CACODELOR), cette organisation faitière sensibilise les populations sur les impacts de l'exploitation pétrolière dans la zone et elle étend ses structures en installant des antennes dans d'autres localités. On apprend à cette occasion que l'organisation a soutenu les entreprises locales qui avaient protesté contre l'attribution des marchés de construction du super marché et du stade moderne à Doba, accordés aux entreprises de N'Djamena. Les représentants de CACODELOR dans le comité de gestion des 5% qui reviennent à la région productrice pour son développement, ont tourné le dos à leur organisation d'origine. Ils ne se déclarent plus de la société civile, évitant même de rendre compte à la base des activités du comité. Par ailleurs, certaines activités ne peuvent être réalisées faute de moyens financiers. Les bailleurs de fonds tardent à soutenir le CACODELOR.

Le RESAP/MC, en revanche, a élaboré des boîtes à images pour mieux sensibiliser les populations touchées par les travaux d'exploration pétrolière. A mettre aussi à son actif, la publication du bulletin d'information « La Marche », et le processus d'élaboration du Programme de Développement Région (PDR). Selon son coordonnateur des programmes, le RESAP/MC a réalisé presque toutes les activités qu'il avait prévues dans son plan d'action 2006. Un nouveau

réseau est né à Pala, dans le Mayo Kebbi Ouest, le Collectif pour la Réflexion sur l'Exploitation des Minerais – Pétrole (CREMP), est créé le 12 mai 2005. Selon son président, cette organisation, regroupant 17 associations de la société civile et Ong de développement de la région, est née suite au constat des dégâts résultant de l'exploitation de l'or de Gamboké et des dégradations sur les ressources liées aux travaux d'exploration pétrolière. Cette structure bénéficie de l'appui technique de la CPPL de Moundou.

Pendant la rencontre, les représentants des différents réseaux ont adopté des stratégies pour influencer la commission de renégociation des conventions pétrolières afin que les besoins de la base soient pris en compte. Les textes que les commissions pétrole proposent pour la renégociation sont le code pétrolier de 1962 et le code minier, la convention de 1988 relative au bassin pétrolier de Doba et la convention de 2004 touchant les autres bassins du Tchad, dont celui de Dosséo. Il faudra aussi adapter la loi 14 de 1998 relative à la gestion de l'environnement au contexte actuel et prendre dans un délai raisonnable son décret d'application. Chaque réseau est chargé de faire des propositions sur les différents textes. C'est ainsi que le RESAP/MC s'est vu confier l'analyse de la convention de 2004. Une première analyse de cette convention avait été présentée aux députés originaires du Moyen Chari et du Mandoul au CE-FOD à N'Djamena le 14 décembre 2006.

Les commissions pétrole réunies à Moundou, devront se retrouver en février pour adopter les propositions qui seront consignées dans un document commun. Ce sera aussi à cette occasion qu'elles définiront les stratégies d'action pour amener la commission de renégociation des conventions à intégrer les aspirations des populations. L'important, selon les participants à la rencontre de Moundou, est de finaliser cette phase avant la session parlementaire de mars prochain.

Au cours de l'année 2006, les représentants des commissions pétrole de N'Djamena, de Moundou et de Sarh ont effectué des voyages d'échanges à l'extérieur du pays. La CPPN s'est rendue dans le Port Harcourt, au Nigeria à la rencontre du peuple Ogoni, victime de l'exploitation aveugle de l'or noir. C'est l'exemple type d'un peuple qui ne tire aucun bénéfice de l'exploitation pétrolière et qui voit son environnement se détériorer chaque jour. La pollution a tué presque tous les poissons des cours d'eau, les terres sont devenues impropres à l'agriculture. Ils réclament à cor et à cri au gouvernement fédéral des actions de développement conséquentes pour sortir la population de la misère. Un de leurs leaders, l'écrivain Ken Saro Wiwa avait même été assassiné il y a plusieurs années pour avoir réclamé plus de justice pour le peuple Ogoni. Le RESAP et le GRAMP/TC ont quant à eux représenté le Tchad au Cambodge à une formation en stratégie de plaidoyer pour le suivi budgétaire en octobre 2006.

Hoinathy Noubatan

Une commission ad hoc du RESAP/MC pour la renégociation des conventions de pétrole

Le RESAP/MC apporte sa contribution à la renégociation de la convention 2004 relative aux autres bassins pétroliers, dont celui de Dosséo. C'est à cet effet que la commission ad hoc constitué par le RESAP/MC a présenté le 14 décembre 2006, aux députés des régions du Mandoul et du Moyen Chari, son rapport d'analyse sur la convention de recherches, d'exploitation et de transport des hydrocarbures de 2004.

C'est un rapport qui prend en compte quatre domaines essentiels touchés par l'exploration et l'exploitation du pétrole. Cette analyse concernant les aspects juridiques, économiques, socioculturels et environnementaux, contient aussi des propositions.

La convention de 2004, comporte des limites qu'il faut relever et résoudre. En effet, l'article 342 par exemple enlève au Tchad sa souveraineté face au consortium pétrolier qui se protège juridiquement de tout autre acte légal tendant à réduire ses bénéfices. Par ailleurs, les travailleurs expatriés qui constituent 15% des employés, représentent une masse salariale de 85%. Ils gagnent 5 à 10 fois plus que les Tchadiens pour le même travail. Et ceci en violation du code de travail tchadien.

Le RESAP/MC propose aux députés et à la commission de renégociation d'instaurer un régime de concession et de partage de production, de faire appliquer fidèlement le code de travail par le consortium pétrolier. Il faudra recruter et former des Tchadiens et leur assurer le transfert technique.

Économiquement, la convention de 2004, fait la part belle au consortium en l'exonérant de certaines taxes. Quelques dispositions doivent être modifiées dans l'intérêt du Tchad pour lui permettre de mieux lutter contre la pauvreté.

L'exploitation du pétrole est source de destruction du tissu social. La population a besoin d'être sensibilisée afin que ses aspirations et attentes soient prises en compte. Souvent victimes de pressions et de mauvaise foi du consortium, les populations doivent bénéficier des compensations justes et équitables.

Aussi, le consortium peut détruire l'environnement sans en payer des amendes conséquentes. Celles prévues par la loi 14 de 1998 sur la gestion de l'environnement sont extrêmement faibles.

Les députés du Mandoul et du Moyen Chari prennent acte des analyses et des propositions du RESAP/MC. Ils souhaitent que le réseau fasse une proposition article par article de la convention de 2004, si besoin est, avec l'appui d'un consultant juridique. Le temps presse, il faudra y mettre de la vitesse.

Mise en place du CARED/MC

Les organisations de la société civile se constituent un Cadre de Réflexion pour le Développement du Moyen Chari en abrégé: CARED/MC. La structure dispose de deux organes principaux : le Conseil d'Orientation et le bureau exécutif.

Le Conseil d'orientation est composé de 9 mem-

bres. Il est présidé par Madjirangué Nédjimadina du SET.

Le bureau exécutif est composé de 6 membres. Il est présidé par Ndem Louba Hossein. L'atelier de mise en place de cette organisation faitière, qui s'est tenu du 18 au 20 janvier 2007 au Centre des Jeunes Don Bosco, est une initiative de l'OANET, l'Organisation des Acteurs Non Etatiques au Tchad, et organisé par le CACODELOR. La trentaine de personnes qui représentaient les organisations de la société civile du Moyen Chari ont adopté les statuts. Le règlement intérieur, en revanche, devra être amendé et adopté au cours d'une assemblée générale prévu samedi 27 janvier. Les objectifs du CARED/MC sont :

- Renforcer la représentativité des organisations de la société civile dans le Moyen Chari ;
- Former et informer les membres ;
- Appuyer les organisations membres auprès des partenaires techniques et financiers ;
- Créer un réseau de communication ;
- Œuvrer pour l'intégration et la participation active des femmes dans le processus de développement ;
- Promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion de la chose publique.

Visite du RESAP/MC au gouverneur

Mercredi 24 janvier, les membres du conseil d'orientation et le coordonnateur des programmes du RESAP/MC ont rendu une visite au gouverneur du Moyen Chari. L'objectif de la visite est de présenter au gouverneur, le Colonel Hamid Guerdi Moukou, l'organisation et ses objectifs. Il s'agit, selon le président du conseil d'orientation, d'une prise de contact pour informer et poursuivre la collaboration entamée il y a quelques années avec les autorités régionales de la place.

Atelier de recyclage des animateurs du plan de développement régional (PDR) pour le Moyen Chari et Mandoul

Le Réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole (RESAP) a organisé du 12 au 13 janvier 2007, un atelier de recyclage destiné aux animateurs dans le cadre d'un Plan de Développement Régional (PDR). L'objectif dudit atelier est de renforcer les capacités des animateurs, dans la mise en œuvre du processus d'animation du PDR dans les régions du Moyen Chari et du Mandoul

Le plan de développement régional du Moyen Chari et Mandoul est basé sur une approche de développement par les aspirations (ADA). Autrement dit, les populations doivent elles mêmes



Les animateurs du PDR

imaginer ce qui convient pour leur propre développement par le rêve.

Au cours de l'atelier de recyclage, les formateurs sont revenus sur certaines notions de la formation antérieure telles que :

- Les principes fondamentaux de l'animateur ;
- L'utilisation des outils d'animation ;
- La maîtrise des techniques de traitement des données.

Les animateurs se sont ensuite familiarisés à la méthodologie de l'animation suivant des étapes bien définies à savoir :

- L'identification des problèmes du groupe ou de l'organisation à partir des données de base ;
 - La définition de la carte du terroir sur la base de l'inventaire des ressources ;
 - La réalisation d'une interview semi - structurée afin d'approfondir les connaissances sur le village ou la communauté ;
 - La recherche du profil historique de la communauté afin de déterminer les faits ayant eu un impact sur la communauté ;
 - Le classement des problèmes par priorité et hiérarchie ;
 - La construction de l'arbre à problèmes en définissant les causes principales et secondaires ;
 - La construction de l'arbre à objectifs en formulant les problèmes en objectifs à atteindre ;
 - La planification des actions à mener ;
 - La mise sur pied d'une coordination chargée de conduire et coordonner les actions prévues ;
 - L'exécution des actions prévues ;
 - Le suivi - évaluation des actions en vérifiant leur évolution et l'appréciation des résultats par rapport à leurs impacts sur le milieu ou le groupe.
- Une animation test est programmée du 05 au 10 février sur le site du village de Beguwé, tandis que le déploiement de tous les animateurs sur les différents sites est prévu pour le mois d'avril.

A l'occasion des fêtes de fin d'année et du Nouvel An, la coordination du RESAP/MC vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et prospérité.



RESAP/MC
La Marche
Directeur de publication: NODJADOU GUIDYO
Rédaction:
Hoïnathy Noubatan
Renodji Djimrabaye
Mamadou Dakar Amane
Maquette:
CFIK
Ce numéro est tiré en 1000 exemplaires